

SAINT-LOUIS 2030

NOUVELLE
MÉTROPOLE
AFRICAINNE



 les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine





Rédaction

Vincent Bourjaillat
et Luc Raimbault,
pilotes de l'atelier

Conception graphique

Perrine Détrie

Photos

Luc Raimbault, Nicolas Détrie,
Aurélie Landon, Antoine Plane
et Claudia Vilela

Date d'édition

octobre 2010

Ce document existe en
version française et anglaise,
en téléchargement libre
sur www.ateliers.org

SYNTHÈSE DE L'ATELIER SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL

AVRIL 2010

6/50 Le territoire et ses enjeux

16/50 Les propositions de la session

36/50 Les recommandations

42/50 Informations

PRÉAMBULE

Octobre 2010

“Cet atelier marque une étape importante à la fois pour la Ville de Saint-Louis et pour Les Ateliers. L’effort mis sur la préparation des travaux et la mobilisation des acteurs locaux ont permis de faire de cet évènement international francophone et anglophone un moment d’échange constructif et de haut niveau, associant l’ensemble des partenaires de la Ville de Saint-Louis : ministères sénégalais et français, université, coopérations décentralisées, PNUD, ONU-Habitat et l’Unesco.

Les travaux des trois équipes internationales permettent de dégager une même vision globale pour un développement durable de l’agglomération saint-louisienne, avec une identification des actions et des projets prioritaires permettant à la ville, qui fête cette année 350 ans d’existence, de s’inscrire à nouveau dans une dimension régionale / comme pôle de développement régional et de renouer avec son statut de grande métropole africaine.

Nous espérons la poursuite de la dynamique engagée à l’échelle de la sous-région. Les projets de nouveaux ateliers à Bamako en 2011 et Thiès en 2012, ainsi que le lancement à Porto-Novo cet été d’un cycle permanent d’ateliers d’étudiants, permettent de contribuer à une mise en réseau des acteurs du développement urbain en Afrique de l’Ouest, et à l’émergence de stratégies territoriales et pratiques d’aménagement à même de relever ce défi qui nous concerne tous : la ville.”

Pierre-André Périssol

Président des Ateliers

Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye

Maire de Saint-Louis, Sénégal

INTRODUCTION

Saint-Louis, à l'embouchure du fleuve Sénégal, est une des rares cités d'Afrique sub-saharienne à avoir pu inscrire dans son patrimoine urbain matériel et immatériel les nombreuses strates de l'histoire, accumulées depuis sa fondation il y a 350 ans. Elle affirme aujourd'hui une identité forte, singulière, fondée à la fois sur une culture riche et originale et sur la puissance et la beauté du site naturel remarquable dans lequel elle s'est développée.

Ville de convergences et de rencontres, Saint-Louis est tout à la fois le fruit de l'union du fleuve et de l'océan, du désert et de la savane, de l'Afrique blanche des caravanes et de l'Afrique noire des pêcheurs et des agriculteurs. Après sa fondation en 1659 sur l'île de N'dar par les navigateurs français qui lui donnèrent son nom royal, Saint-Louis devint rapidement une place stratégique ouvrant l'accès aux royaumes intérieurs en remontant le fleuve sur plus de 1000 km, puis se positionna en tête de pont des peuples d'Europe venus par la mer pour conquérir l'immense continent, et enfin acquit le statut de capitale de l'Afrique Occidentale Française. Ville des premiers établissements européens sur la côte ouest, elle conserve de nombreuses constructions témoins de cette époque sur l'île Saint-Louis, aujourd'hui classée au patrimoine mondial par l'Unesco.

Cité forgée depuis plus de trois siècles par les nombreux rebondissements de l'Histoire, temps des hommes, et par la puissance et la patience infinie des éléments naturels qui façonnent la côte, infléchissent le cours du fleuve et redessinent le delta, Saint-Louis doit rechercher en elle-même les ressources nécessaires pour s'appuyer sur une nouvelle dynamique, créer les conditions d'un développement équilibré, résolument tourné vers l'avenir, et affronter les trois défis majeurs environnementaux, démographiques et économiques que l'homme du XXIème siècle impose à la planète et qui menacent désormais l'existence même de la ville.



Gravure ancienne, Vue de l'Hôtel du gouvernement, des casernes et de la Place d'Orléans. Saint Louis du Sénégal.

LE TERRI- TOIRE ET SES ENJEUX

OBJECTIFS DE LA SESSION

Ancienne capitale coloniale de l'Afrique de l'Ouest, Saint-Louis du Sénégal est à la recherche d'une nouvelle dynamique de développement, après de longues décennies d'assoupissement et de déclin de son rayonnement, notamment après l'indépendance et la concentration des fonctions de capitale à Dakar.

L'ambition et l'objectif de la session des Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine tenue du 10 au 24 avril 2010 sont de contribuer à penser, imaginer et construire une vision prospective de Saint-Louis en tant que nouvelle métropole africaine, et ainsi d'aider la municipalité et ses partenaires à être en capacité de relever les différents défis qui se présentent à elle dans les 20 prochaines années. Il s'agit donc de construire une vision d'ensemble, à la bonne échelle des enjeux, de bâtir des projets urbains et d'aménagement structurants et à effets leviers forts, et enfin de proposer les stratégies de mise en œuvre.



Vue satellitaire depuis le Nord (photo Google) - 1- Langue de Barbarie - 2- île Saint-Louis - 3- Sor

LES NOMBREUX ATOUTS D'UNE CAPITALE RÉGIONALE

Diagnostic : de nombreux atouts mal valorisés et peu mis en synergies, un imaginaire collectif construit sur le glorieux passé et non pas sur une vision d'avenir

Saint-Louis est une ville qui possède de multiples atouts :

Un site naturel exceptionnel : la ville s'inscrit dans le grand paysage du bas delta du fleuve Sénégal, point de rencontre entre le fleuve et la mer, ce qui lui confère une qualité paysagère incomparable et une force identitaire extraordinaire.

Une porte d'entrée : la ville est depuis toujours une ville carrefour, porte d'entrée vers le désert et les pays frontaliers de la Mauritanie et du Mali, et est désormais le point d'accès à plusieurs parcs naturels, dont le parc du Djoudj, troisième parc ornithologique au monde.

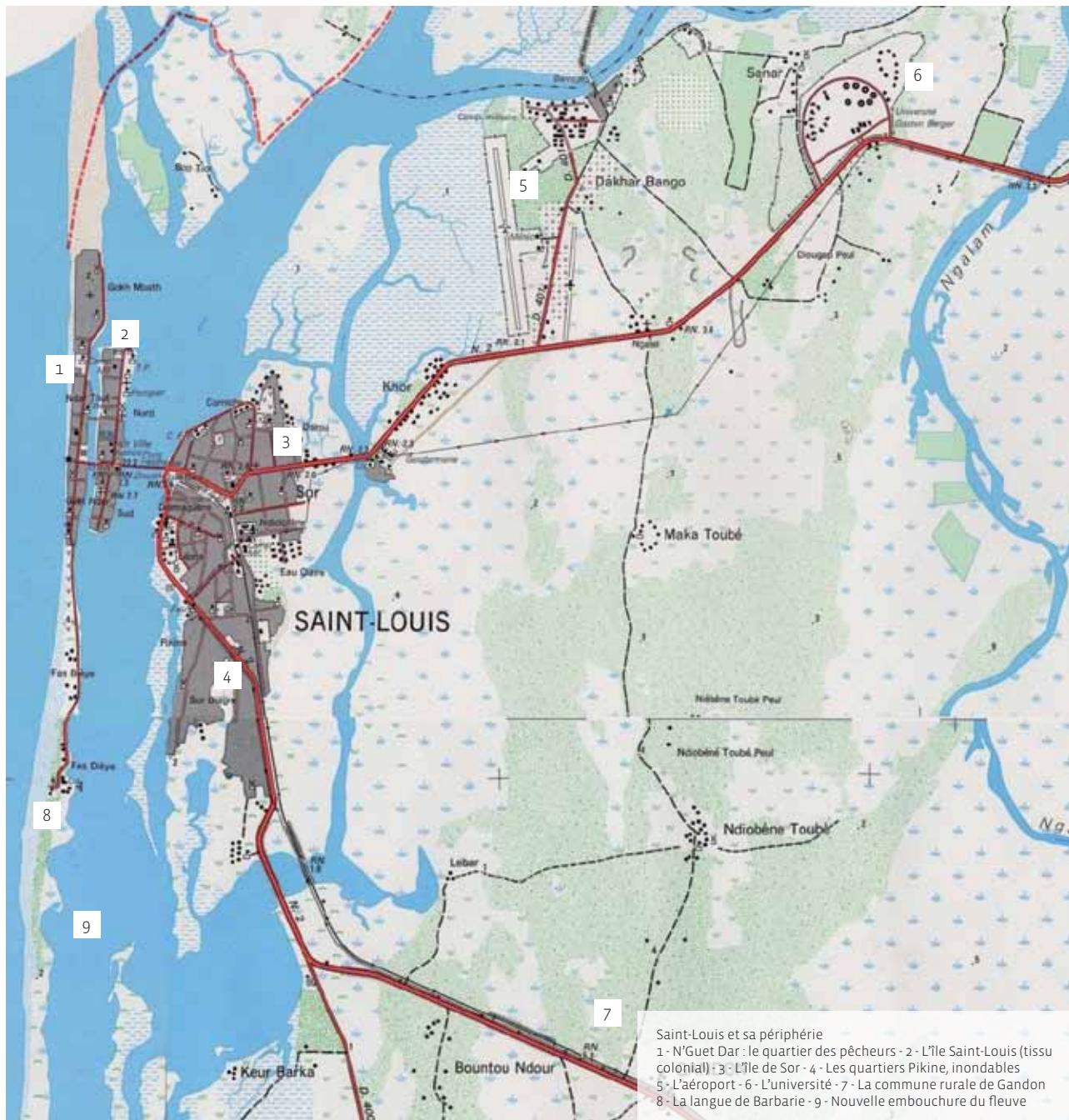
Une capitale historique et culturelle unique en Afrique, consacrée notamment par le classement en 2000 au patrimoine mondial de l'Unesco du site de l'île, berceau de l'implantation coloniale. D'autre part Saint-Louis bénéficie encore, du fait de son passé glorieux et des différents brassages culturels dont elle a été le siège, d'un **important capital de sympathie** à l'international.

Un territoire offrant des potentiels économiques : la ville possède de réels atouts économiques avec d'importantes **activités de pêche maritime, de tourisme, un aéroport international, de grands centres de production agroalimentaires** dans le haut delta, la seconde université du Sénégal.

Cependant, et le constat est partagé par l'ensemble des acteurs locaux et régionaux, la réalité du territoire vécu n'est pas à la hauteur de ses atouts et potentiels : Saint-Louis offre à ses habitants des **conditions de vie de faible qualité**, notamment sur le plan de la propreté et de l'hygiène publique, des équipements et services publics vieillissants et obsolètes, **une économie peu performante et peu citoyenne**, et se positionne aujourd'hui davantage comme un terminus vers le nord en venant de Dakar que comme un vrai centre de communications et d'échanges pour le Nord Ouest du pays et les pays limitrophes.

L'addition de ces différents atouts n'a pas produit jusqu'à présent une **synergie collective et une dynamique d'ensemble** : Saint-Louis est une ville archipel par sa géographie et son site, fragmentée dans son organisation urbaine et segmentée dans son fonctionnement socio-économique comme dans les mentalités de ses habitants : si le dicton populaire proclame « visiteur d'un jour, Saint-Louisien toujours », beaucoup de Saint-Louisiens se définissent d'abord comme habitants d'un quartier particulier de la ville avant de se considérer comme Saint-Louisiens.

Il manque donc au corps social un **imaginaire collectif construit sur un avenir commun, et non plus sur les splendeurs du passé.**



Saint-Louis et sa périphérie

- 1 - N'Guet Dar : le quartier des pêcheurs - 2 - L'île Saint-Louis (tissu colonial) - 3 - L'île de Sor - 4 - Les quartiers Pikine, inondables
- 5 - L'aéroport - 6 - L'université - 7 - La commune rurale de Gandon
- 8 - La langue de Barbarie - 9 - Nouvelle embouchure du fleuve

TROIS DÉFIS À RELEVER POUR PRÉPARER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Le défi environnemental d'une ville bâtie au cœur d'un delta



Anticiper les impacts du réchauffement climatique planétaire

Saint-Louis est à la fois une **ville delta-fluviale** et une **ville maritime**, ce qui donne au site et à la ville une grande force paysagère et poétique, mais constitue aussi, pour l'avenir, un réel danger. La maîtrise des impacts du réchauffement climatique planétaire, qu'il s'agisse des risques de remontée des eaux de la mer, de l'érosion côtière, de la multiplication des événements cataclysmiques (inondations notamment), doit en effet être désormais considérée comme une priorité absolue pour penser l'urbanisation future : l'équilibre actuel qui prévaut entre la ville et son site, la fusion entre l'eau et la terre, l'homme et son environnement, sont désormais clairement menacés.

La protection de la langue de Barbarie

Un risque majeur pour la ville est celui de la disparition de la langue de Barbarie, fin cordon littoral de 100 à 300 mètres de largeur et de quelques mètres de hauteur qui s'amorce en Mauritanie et s'interrompt à l'embouchure du fleuve Sénégal, une trentaine de kilomètres en aval de Saint-Louis. La langue protège la ville et le delta des assauts de la mer et accueille la totalité de l'activité de pêche et le quartier des pêcheurs, caractérisé par **une des concentrations humaines les plus fortes d'Afrique**, un ensemble d'hôtels et campements touristiques, ainsi qu'un parc naturel ornithologique : elle joue donc un rôle majeur dans l'activité économique de la ville et son attractivité touristique. Or le devenir de ce cordon littoral est très incertain : le fleuve s'est engouffré dans une brèche de quelques mètres ouverte en urgence en 2003 pour protéger la ville d'une inondation du fleuve, l'élargissant rapidement sur plusieurs kilomètres pour en faire aujourd'hui sa nouvelle embouchure, et d'autre part l'érosion côtière constatée sur l'ensemble du littoral atlantique africain est particulièrement active sur ce cordon littoral où des maisons ont été emportées lors des dernières grandes marées.



La prévention des risques d'inondations

Le débit du fleuve Sénégal subit de fortes variations suivant les saisons, partiellement atténuées par deux barrages situés en amont. Ce régime produit dans le delta des formations géographiques particulières, dites « zones humides », qui correspondent aux **zones d'expansion naturelle au moment des crues** ; celles-ci interviennent généralement aux mois de septembre et octobre et provoquent régulièrement de graves inondations. Comme les constructions de digues ont toujours historiquement accompagné l'urbanisation (d'abord les quais de l'île érigés par le pouvoir colonial, puis les digues de Sor), la tentation est forte de poursuivre le développement de la ville suivant un modèle d'archipel d'îles protégées par des digues. Mais celles-ci réduisent les zones d'expansion naturelle du fleuve et provoquent mécaniquement **une augmentation du niveau de l'eau dans le lit principal du fleuve**, augmentant encore les risques d'inondations en période de crue.

L'écotourisme, pour préserver l'écosystème du delta ?

De façon générale, les milieux des deltas sont des **écosystèmes fragiles**, où l'activité humaine peut s'implanter, mais qu'elle ne parvient jamais à totalement contrôler.

La zone du delta est aussi un milieu d'une très **grande richesse ornithologique** : sur près de 16 000 ha, le parc du Djoudj, situé à 60 kilomètres au nord de Saint-Louis, est la troisième réserve ornithologique du monde. Le delta comporte de grandes étendues de mangrove et de vastes zones naturelles encore vierges qu'il faut préserver et protéger. Le tourisme a été, jusqu'à présent, respectueux de cet environnement fragile et a en quelque sorte préfiguré ce que l'on appelle aujourd'hui l'écotourisme.

Le défi démographique d'un pays en développement



La population de Saint-Louis était estimée à 183 682 habitants en 2005, ce qui en fait la quatrième ville du Sénégal. Elle devrait à minima doubler d'ici 2030. Comment préparer Saint-Louis à ce défi démographique ?

La configuration de la cité en ville archipel, la sanctuarisation de l'île Saint-Louis par son classement au patrimoine mondial de l'Unesco, les menaces environnementales extrêmes qui pèsent sur la langue de Barbarie interdisent toute possibilité de densification des quartiers existants ailleurs que dans l'île de Sor et les quartiers périphériques. Toute nouvelle extension urbaine ne peut donc se réaliser qu'à l'est, vers l'intérieur des terres, hors des zones inondables ou appelées à le devenir avec l'élévation prévisible du niveau de la mer.

La programmation de nouveaux secteurs d'accueil des populations, indispensable pour **rattraper et prévenir des étalements urbains non contrôlés** déjà en cours, doit donc se confronter à plusieurs enjeux simultanés et potentiellement contradictoires :

- une recherche de **nouvelles ressources foncières urbanisables** qui ne doit pas se faire au détriment des grands équilibres écologiques du delta du fleuve,
- un **centre de gravité de la ville qui ne pourra plus se situer sur l'île Saint-Louis**
- des choix de densité et de formes urbaines pour les quartiers nouveaux ou les quartiers restructurés afin d'**optimiser l'aménagement du territoire et les investissements d'infrastructures de réseaux et de services.**

Le défi économique d'un développement multipolaire et diversifié



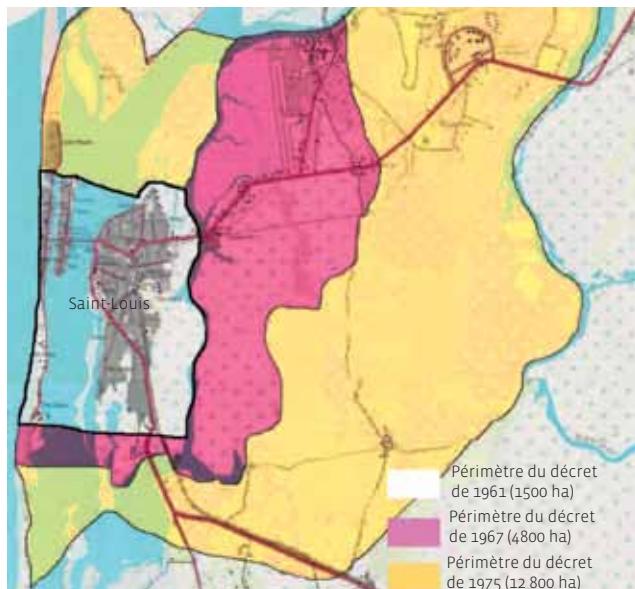
Malgré les différents potentiels existants, la dynamique actuelle de développement économique de l'agglomération de Saint-Louis reste limitée à quelques rares secteurs : pêche, tourisme, agro-alimentaire. Ces secteurs n'ont qu'un **faible effet redistributif pour les ressources et l'emploi des habitants de l'agglomération**, ne procurent que de faibles ressources fiscales au regard des besoins d'investissements en infrastructures et services urbains de la collectivité locale, et enfin sont **peu attractifs pour de nouveaux entrepreneurs et investisseurs**.

Il y a donc plusieurs enjeux à relever : **renforcer la productivité** des secteurs existants (notamment les industries de transformation de la pêche et de l'agriculture), **élargir le spectre** des secteurs et filières productrices de richesses et de valeur ajoutée, notamment dans le commerce, les services urbains et l'agriculture péri-urbaine, donner un second souffle au tourisme en faisant de Saint-Louis une destination en tant que telle et non pas une simple étape dans un circuit sénégalais, relancer les activités aéroportuaires, développer **l'esprit d'entrepreneuriat**, rapprocher les acteurs universitaires des acteurs institutionnels et économiques, créer de nouveaux espaces dédiés aux activités économiques...

L'organisation urbaine future de la ville doit donc se donner comme objectif de « re-crée » les conditions d'émergence de Saint-Louis en tant que **centre économique régional**, mieux connecté à son **hinterland par les infrastructures et les services de transport**, par lesquels pourront transiter les grands flux commerciaux de marchandises et de voyageurs de la région nord sénégalaise.

QUELLES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET D'AMÉNAGEMENT ?

Construire une vision d'ensemble et une stratégie de développement urbain et d'aménagement



Evolution du périmètre communal

L'élaboration d'une stratégie d'aménagement urbain peut être un puissant fédérateur pour l'ensemble de la ville et son agglomération, en articulant, par une approche globale de l'organisation et du fonctionnement urbain, les trois enjeux majeurs auxquels l'ensemble des acteurs locaux est confronté : l'enjeu environnemental, l'enjeu démographique et l'enjeu économique. Un document cadre est devenu une nécessité pour donner le fil directeur général et les grandes lignes du développement urbain de l'agglomération de Saint-Louis pour les 20 prochaines années, pour hiérarchiser les différentes priorités du développement, et enfin ordonner entre elles les différentes échelles d'enjeux et de projets : **les quartiers, l'agglomération, la capitale régionale, l'hinterland.**

Pour construire cette vision directrice d'ensemble, des options seront à prendre sur **les points durs du fonctionnement urbain** déjà identifiés tels que la congestion et la « surdensité » du quartier des pêcheurs, la paupérisation de l'île, l'absence de grand marché, la poursuite des extensions urbaines incontrôlées notamment en zones inondables, la remise en service de la voie de chemin de fer...

D'autres options seront également à prendre sur **la hiérarchie des enjeux à relever et sur de grands choix d'organisation urbaine de l'agglomération**, indispensables pour donner à tous les acteurs une vision d'ensemble des développements urbains de l'agglomération future et pour fonder une stratégie de conduite du changement : où doit se situer le centre de gravité de l'agglomération dans les prochaines décennies ?



Discours de la cérémonie d'ouverture par Cheikh Bamba Dieye, Maire de Saint-Louis

Sur quels nouveaux leviers de développement économique construire l'avenir : un port maritime, l'aéroport, de grands centres de distribution commerciale, des industries de transformation agroalimentaires... ? Faut-il tout faire pour préserver le cordon littoral de la langue de barbarie et retarder sa disparition, ou faut-il concentrer l'essentiel des investissements vers l'intérieur des terres pour mieux maîtriser l'expansion urbaine ? Peut-on encore empiéter davantage sur les zones naturelles qui servent de zones d'expansion naturelles au fleuve en périodes de crues en « inversant » la relation de la ville à l'eau : par exemple accepter et réguler l'eau dans la ville plutôt que de chercher à s'en protéger par des ouvrages toujours plus complexes et coûteux ? Comment organiser les développements vers le nord autour de l'aéroport et de l'université ? Comment densifier la ville existante pour réduire la demande de nouveaux espaces à urbaniser ?

Enfin, les travaux des équipes participant à la session devront proposer des **éléments de stratégies** de mise en œuvre : par où commencer ? Quels sont les projets à effets leviers qui peuvent déclencher et produire des effets en chaîne et résoudre plusieurs points durs à la fois ? Faut-il engager une politique de grands travaux urbains ou au contraire agir par une succession de petites touches et multiples projets répartis sur l'ensemble du territoire ? Comment faire partager une vision d'ensemble par la population et favoriser l'émergence des consensus politiques indispensables ? Comment organiser et mobiliser les ressources humaines nécessaires ? Comment améliorer durablement les ressources financières de la collectivité locale en améliorant la gestion urbaine parallèlement à la mise en œuvre des projets ?

LES PRO- POSITIONS DE LA SESSION



équipe
N'DAR DANK

LES PROJETS DES TROIS ÉQUIPES

Concept

Une métropole d'échanges, intense, compacte et autonome privilégiant le renouvellement de la ville sur elle-même et un développement économe de l'espace. Capter et redistribuer les flux suivant un arc reliant un archipel de polarités urbaines émergentes, à fortes spécificités, qui sont ainsi renforcées.

L'équipe N'Dar Dank



de gauche à droite

Franck CHARLIN
urbaniste
France

Cheikh DIOP
urbaniste
Sénégal

Charles DAUBAS
urbaniste
France

Sophie BOUR
paysagiste
France

Anne DURAND
architecte - urbaniste
France

Mouhamadou NDIAYE
économiste
Sénégal

Marc ERRERA
architecte - urbaniste
Belgique

L'essentiel

→ Construire le nouveau rayonnement de Saint-Louis, métropole d'échanges, sur un **dialogue territorial à toutes les échelles** : locale, régionale, internationale- fondé sur la complémentarité et la solidarité entre territoires, plutôt que sur la concurrence.

→ Faire de Sor le **nouveau cœur urbain** de Saint-Louis, à l'interface de 3 arcs : l'arc du savoir, l'arc des échanges halieutiques et agricoles, l'arc de l'histoire et de la culture.

→ Privilégier le **développement des quartiers sur eux-mêmes** pour limiter l'étalement urbain et les coûts, notamment Sor et Khor dont la population peut doubler. Rechercher un modèle de ville plus compacte par la densification du bâti en augmentant les hauteurs et les emprises au sol, par la création d'un réseau d'espaces publics et le renforcement des fonctions urbaines.

→ **Reconvertir** l'emprise de l'ancienne voie ferrée sur Sor en site propre pour tramway et circulations douces, après déviation de la voie vers l'est et prolongement vers Richard Toll.

→ Sur la langue de Barbarie mettre en oeuvre des techniques de génie hydraulique légères pour **contenir l'érosion et la montée des eaux** puis libérer une bande côtière non aedificandi avec démolition des habitations les plus menacées ; leurs habitants seront relogés près du nouveau port de pêche, au sud de Sor.

Maintenir une partie du quartier des pêcheurs sur la langue de Barbarie et engager sa restructuration.

→ Déplacer le port de pêche au sud de Sor, tout en conservant sur la langue de Barbarie l'activité de transformation artisanale du poisson essentiellement réalisée par les femmes. Un second port, fluvio-maritime, est implanté encore plus au sud à Keur Bara, qui devient un **nouveau pôle d'échange multimodal mer-fer-route**.

→ Sur l'axe Gandon-Ngallèle, développer une **agriculture péri-urbaine irriguée**, raisonnée et diversifiée, en s'appuyant sur un archipel de villages permettant de fixer les populations rurales à proximité de Saint-Louis.

→ Faire du développement de l'**éco-tourisme** un axe prioritaire à l'échelle de l'hinterland.

→ Utiliser des matériaux locaux pour la construction : **briques d'argile et banco**.

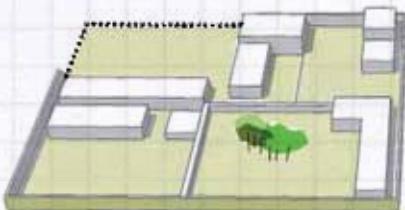
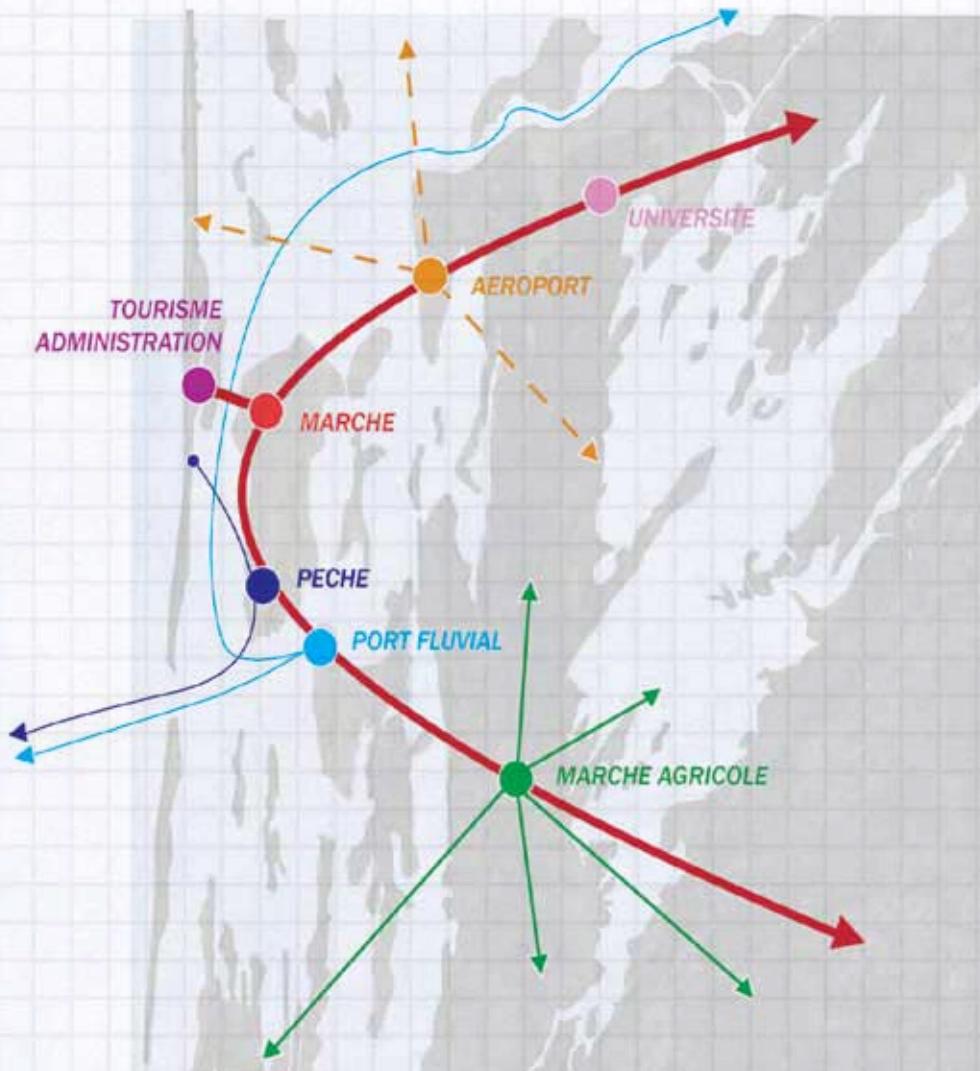
→ Suivre les recherches sur l'utilisation de l'énergie de la houle pour **produire de l'électricité**, Saint-Louis pourrait en être un premier territoire d'application.

→ Faire du **tri et de la gestion des déchets** une priorité et une nouvelle source de revenus pour les habitants.



Croquis du projet de développement agricole

1 - trame paysagère / steppe arborée - 2 - système de haies et bandes boisées / protection des cultures et des constructions
3 - parcelles maraîchères et vergers - 4 - cultures céréalières irriguées - 5 - trames paysagère steppe arborée



Ci-dessus :
Polarité touristique, de pêche,
administrative, commerciale
et d'échange commerciale

Ci-contre :
Principe de densification du bâti

équipe **VILLE ARCHIPEL**

Concept

Poursuivre le développement de la ville sous forme d'archipel en déployant de nouvelles îles urbaines sur les terres émergées de l'hinterland, préservant ainsi l'écosystème deltaïque, or bleu et or vert de Saint-Louis. Préserver la ville de l'agression de la mer et du fleuve, en construisant des ouvrages importants de génie maritime : faire de la langue de Barbarie un rempart contre la montée des eaux due aux changements climatiques.

L'équipe Ville Archipel



de gauche à droite

Saleck Khaled
ingénieur
Mauritanie

Aly SINE
géographe
Sénégal

Céline PERRET
architecte
France

Jean Noël CAPART
paysagiste - urbaniste
Belgique

Bruno LOUIS
ingénieur - urbaniste
France

M'baye SENE
architecte
Sénégal

Daphné BORET
ingénieur - urbaniste
France

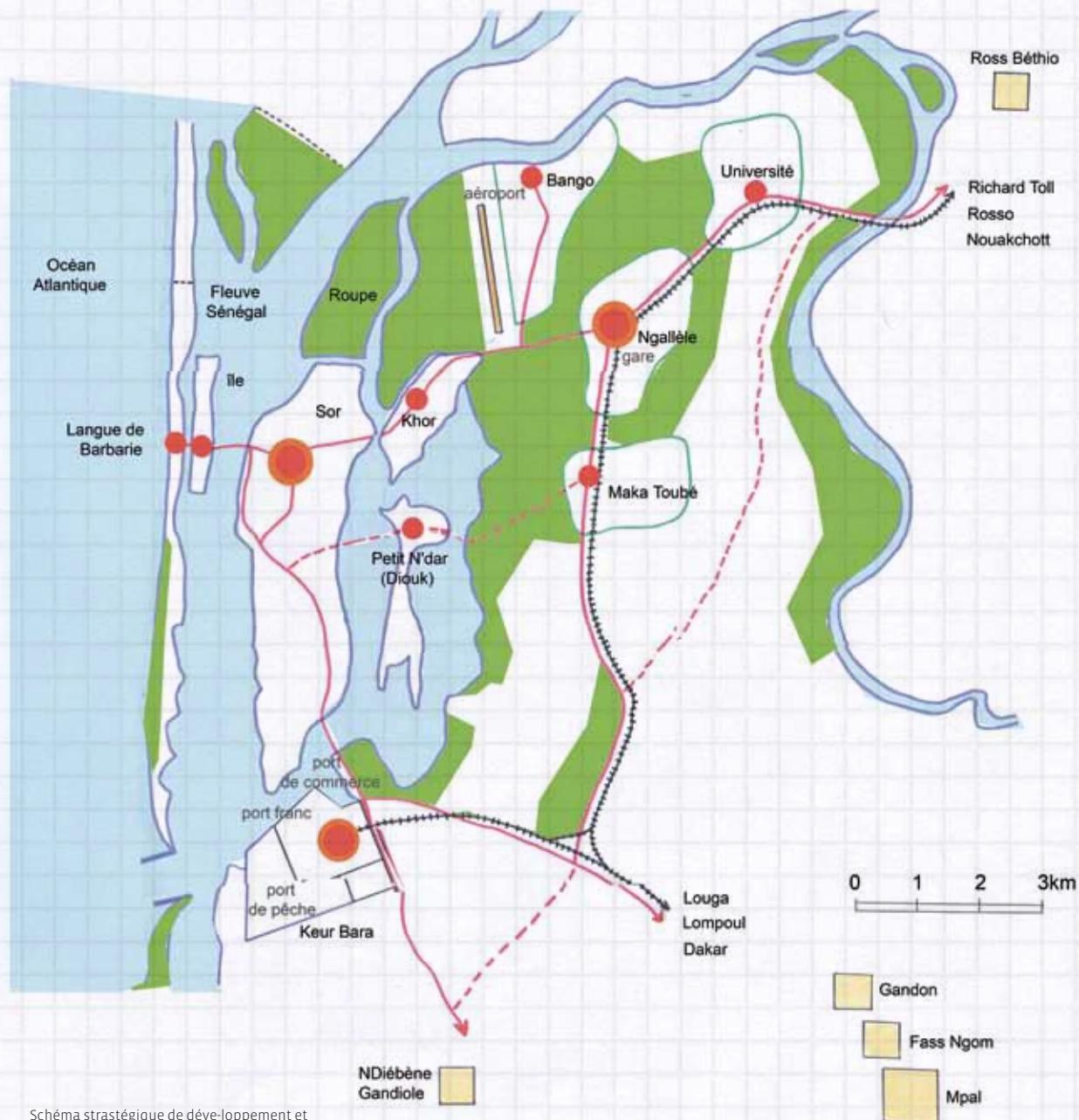


Schéma stratégique de développement et d'aménagement territorial de Saint-Louis, 2030

équipe VILLE ARCHIPEL

L'essentiel

→ Protéger la langue de Barbarie et stabiliser la brèche en ayant recours à des ouvrages de génie maritime – palplanches, gabions, môles en béton- mais également au génie végétal : clayonnages, épis, plantations d'espèces adaptées pour fixer les dunes.

→ Développer un archipel urbain d'une dizaine d'îles de 20 000 à 70 000 habitants, en créant de nouvelles îles urbaines à l'intérieur des terres, l'ensemble faisant système. Chaque île offre une mixité urbaine et fonctionnelle, gage de robustesse et d'autonomie, tout en affirmant son identité et sa spécificité. La ville pourrait accueillir à terme 450 000 habitants.

→ Construire à Keur Bara sur 150 ha un **grand port à triple fonction** : nouveau port de pêche pour remplacer celui de Guet N'dar, port de commerce et port franc pour les pays de l'Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal.

→ Positionner Sor comme futur chef lieu de la ville archipel où serait localisée la future administration intercommunale et les services de la commune.

→ Réinventer et redéployer le **grand marché de Sor** autour de

l'ancienne gare qui accueillera le village artisanal déplacé.

→ Construire sur l'île de Djouk un **quartier durable modèle** pour l'Afrique, appelé Petit N'Dar, vitrine des savoir-faire locaux en matière de développement durable : architecture durable en matériaux locaux avec voûtes nubiennes, énergies renouvelables, gestion modèle des déchets et de l'eau, lagunage.

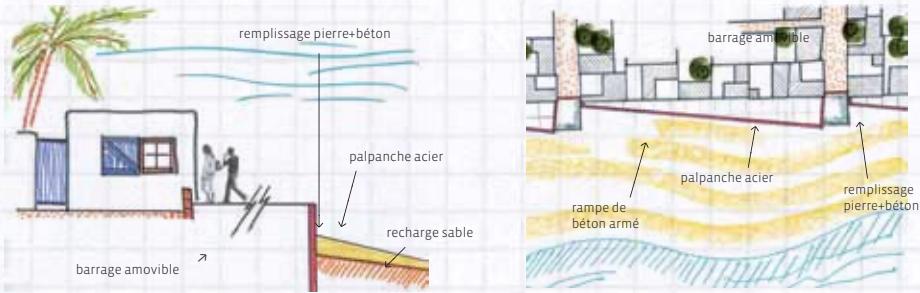
→ Développer un **tourisme de standing** : jardin botanique à Bango, golf au bord du fleuve, pontons pour bateaux de plaisance, parc hôtelier de standing.

→ Développer la **construction en Briques de Terre Comprimée** (BTC) et ouvrir une filière spécifique dans la nouvelle Université des Métiers, construite non pas à Gandiol, mais près de l'Université Gaston Berger.

→ Après réalisation du contournement ferré de Saint-Louis, reconfigurer l'emprise de l'ancienne voie en **circulation douce**, notamment pour les vélos.

→ Faire du **recyclage** une économie créatrice d'emplois pour désamorcer la bombe écologique à retardement des déchets.





Ci-dessus :
Protection côté plage
coupe et plan schématiques

Ci-contre :
Les différentes zones du triple
port - schéma de principe

Page de gauche :
Exemple d'habitat bon marché
en BTC avec voute nubienne.
Parcelle 10mx15m, quatre
chambres, salon

équipe **JAXAS**

Concept

Développer la capacité d'adaptation de la ville aux changements climatiques et anticiper son déplacement éventuel vers son hinterland, plutôt que réaliser à tout prix des ouvrages lourds de génie civil pour se protéger de la mer. L'élévation de 1m du niveau de la mer transformerait la ville actuelle en atoll.

Fonder le développement de Saint-Louis sur les ressources naturelles locales : ressources halieutiques, énergie éolienne, terres arables de la vallée, ressource en eau douce du fleuve, richesses écologiques, patrimoine architectural et naturel préservé et valorisé.

L'équipe Jaxas



de gauche à droite

Emmanuel OMISORE
urbaniste
Nigéria

Marie-Marie PENICAUD
paysagiste
France

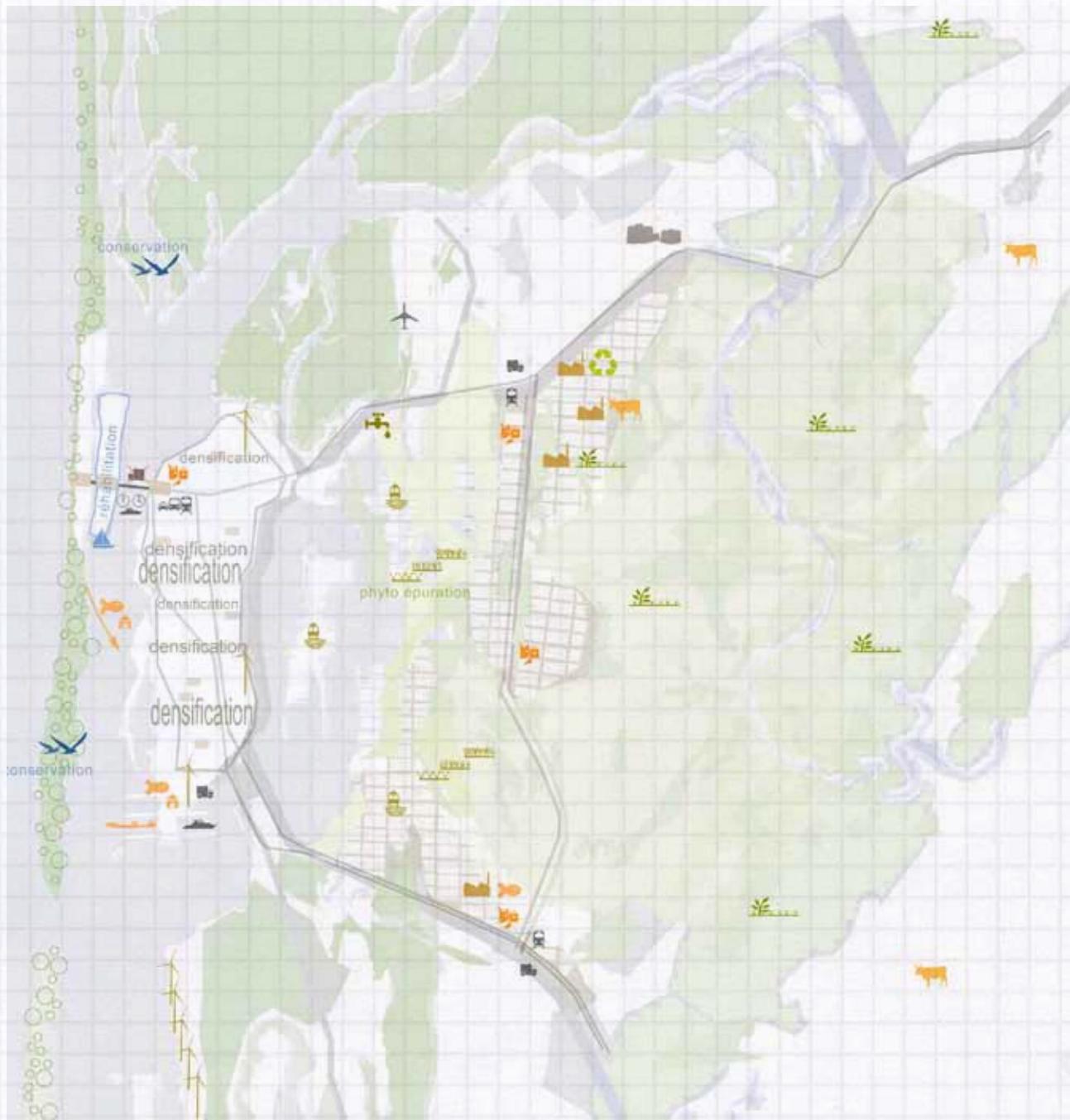
Kyalo MATIVO
architecte
Kenya / Rwanda

Ken TANI
architecte - urbaniste
Italie / Japon

Aleksandra ADRYANSKA
architecte - urbaniste
Pologne

Gora GAYE
géographe aménagiste
Sénégal

Abdou DIATTA
géographe
Sénégal



L'essentiel

→ **S'appuyer sur cinq pôles de développement** : une entité regroupant l'île Saint-Louis, la langue de Barbarie et les parcs naturels dédiée au patrimoine architectural et naturel / Sor, polder urbain, nouveau cœur de vie et d'échanges de la ville/ les zones inondables, territoire de mangrove urbaine compatible avec l'implantation d'éco-quartiers / l'axe Gandon-Ngallèle support de grandes activités économiques et réservé potentiellement à une urbanisation future / l'hinterland et le fleuve Sénégal, réservoir de ressources.

→ **Créer un réseau de marchés spécialisés**, structurés et hiérarchisés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les trois principaux marchés seront le Grand Marché généraliste de Sor, le marché aux poissons du port de pêche et le marché au bétail de Mpal. Tous les marchés proposeront **des services mobiles décentralisés**.

→ Sur la langue de Barbarie minimiser l'occupation humaine et déplacer le port et le village des pêcheurs au sud de Sor. **Préserver la côte par des interventions légères**. Y développer un **éco-tourisme solidaire** en lien avec l'écosystème du delta,

y relocaliser le village artisanal ; implanter un parc d'éoliennes de 10 km en front de mer.

→ Conforter l'île Saint-Louis comme **pôle culturel, administratif et touristique** en maintenant sa population en place. Créer une zone franche urbaine pour favoriser la réhabilitation du patrimoine. Y implanter une école d'architecture.

→ Sur Sor implanter des **éoliennes** pour pomper l'eau et transformer l'île en polder, bordé de digues. Engager un renouvellement urbain de l'île dont la densité peut être doublée, ouvrir de nouveaux espaces publics, préserver la mixité.

→ Utiliser les zones inondables comme **espace écologique** au service de la ville : traitement des eaux par phyto-restauration, production de biomasse, éco-quartiers sur pilotis, parc et mangrove urbaine...

→ Constituer **une réserve foncière d'urbanisation** sur l'Axe Gandon N'Gallèle permettant un déplacement de la ville si la montée des eaux ne peut être maîtrisée. Cet axe est également destiné à recevoir de grandes installations industrielles.



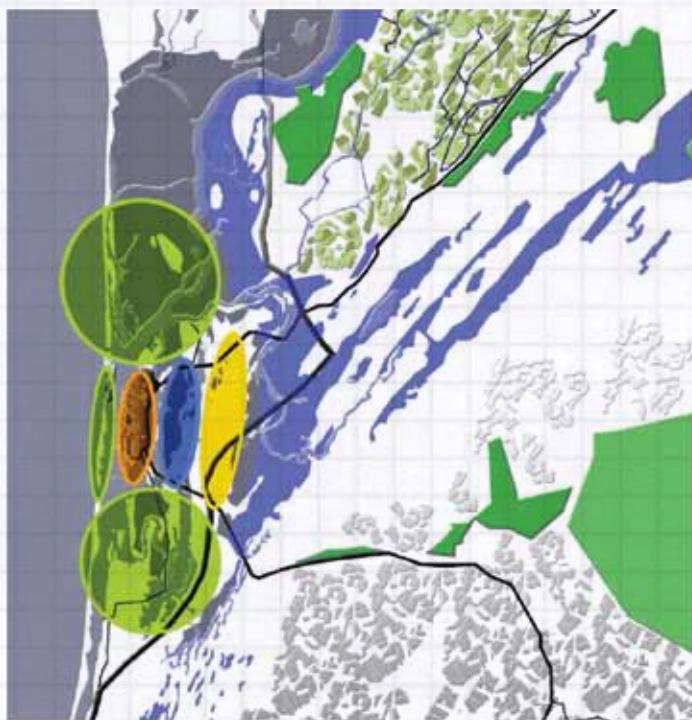
Minimiser l'occupation humaine sur la langue de Barbarie et implanter un parc d'éoliennes



Mettre en place de mesures de conservation du cordon dunaire par le biais de la plantations permettant de retenir les sols



Projection de la ville Atoll : que serait Saint-Louis avec une montée des eaux de 1m ?



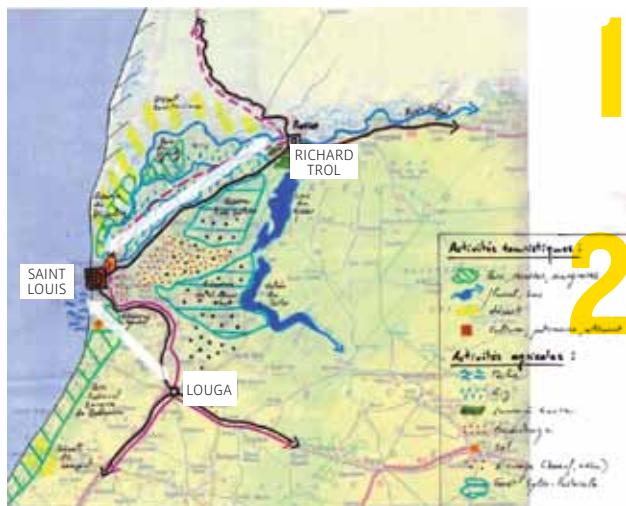
-  La langue de barbarie, l'île et les réserves écologiques Nord et Sud
= patrimoine architectural et naturel
-  L'île de Sor = un polder, cœur de vie et d'échanges de la ville
-  La zone d'eaux temporaires = une mangrove urbaine et des éco-quartiers
-  L'axe Gandon/ Ngalei = support de grandes activités économiques et réserves potentielles d'urbanisation
-  L'hinterland et le fleuve Sénégal = le réservoir de ressources

Infrastructures et développement économique en lien avec l'hinterland

LES PROPOSITIONS REMARQUÉES PAR LE JURY

22 propositions pour construire un projet urbain

→ à l'échelle régionale et métropolitaine



Saint-Louis : La tête de pont d'un système multipolaire à l'échelle de l'hinterland, intensifié par ses échanges économiques

1

Saint-Louis, autrefois porte d'entrée de l'Afrique de l'ouest, doit **redevenir un carrefour d'échanges** en concentrant sur son territoire de multiples modes de déplacements, mer, fleuve, route, chemin de fer, transport aérien, transport fluvial, à partir des infrastructures existantes ou à rénover. Repositionner ainsi Saint-Louis au cœur des flux de voyageurs et de marchandises du nord du pays et avec la Mauritanie et le Mali.

2

Saint-Louis doit **s'appuyer sur un vaste hinterland** dont la richesse et le potentiel de développement sont fondés sur le secteur agroalimentaire et les ressources en eau du fleuve Sénégal et les terres fertiles de sa vallée, soit un vaste territoire appelé à devenir le grenier du Sénégal. La construction politique d'une dynamique économique métropolitaine doit être appréhendée en s'appuyant sur les organisations territoriales existantes (département et région) et par une coopération renforcée entre les trois villes principales du nord du Sénégal : Saint-Louis, Richard Toll et Louga. À l'échelle de l'agglomération, la création d'une structure intercommunale est considérée comme indispensable pour disposer d'un outil de gouvernance locale efficace.

3

Le développement économique métropolitain doit **s'appuyer sur des pôles économiques thématiques spécialisés** (le sucre, le maraîchage, le riz, l'élevage, les produits halieutiques, la transformation agroalimentaire, la recherche et la formation, la logistique...) formant réseau et favorisant une fertilisation croisée des territoires. Les différents pôles urbains existants doivent **jouer la complémentarité et la solidarité** plutôt que la concurrence entre eux.



4

Préserver impérativement le fragile écosystème du delta du fleuve Sénégal, en protégeant les zones d'expansions naturelles du fleuve en période de crue sur lesquelles toute construction doit être proscrite, notamment les îles de Bop Thior et de Roupe qui ne doivent pas être urbanisées comme le prévoit l'actuel Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme élaboré par l'État.. Il est proposé de « poldériser » l'île de Sor pour compléter la protection des digues, en rabattant la nappe phréatique grâce à des éoliennes ; celles-ci permettraient également de lutter contre les inondations provoquées par les eaux de pluies, prisonnières des digues pendant l'hivernage.

Un quartier durable modèle pourrait être réalisé sur l'île de Diouk en inventant une nouvelle relation entre la ville et l'eau, non plus basée sur la protection et la défense de la ville contre l'eau mais sur le respect des zones d'expansion du fleuve par l'urbanisation.

5

Remettre en service une liaison ferroviaire avec Dakar et la poursuivre dans la vallée du fleuve, en desservant Rosso et Richard Toll. Son prolongement vers la Mauritanie et la Maroc constituerait à terme une infrastructure panafricaine côtière profitable au développement de Saint-Louis.

6

Développer le transport fluvial pour les échanges avec l'ensemble de la région du nord du Sénégal.

→ à l' échelle d'agglomération

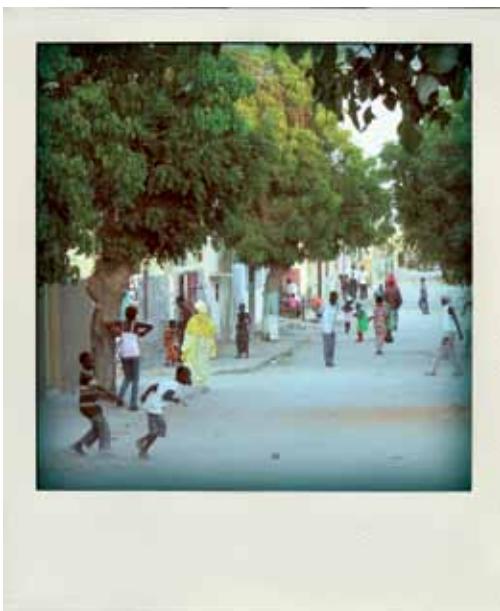


7 **Préserver impérativement la Langue de Barbarie** de l'érosion marine qui menace à terme l'existence même de l'île Saint-Louis, d'une part par des ouvrages de génie maritime, d'autre part par la plantation d'espèces végétales adaptées pour fixer les dunes. La démolition des habitats les plus menacés sur Guet N'dar et N'dar Tout est un enjeu de sécurité publique et donne l'opportunité de dégager une zone tampon de protection entre la mer et les maisons, aménagée en espace public en bordure d'océan.

8 **Transférer et délocaliser le port de pêche de la langue de barbarie au sud de la ville**, à proximité de la route de Dakar et de la voie de chemin de fer. Inscrire ce déplacement des pêcheurs de Guet N'dar vers le nouveau port de pêche sur le long terme, en le favorisant par des mesures incitatives, notamment l'accès à de nouveaux logements, et en l'accompagnant par une modernisation des techniques et métiers traditionnels de pêche. Le maintien sur Guet N'dar d'une partie de la transformation artisanale du poisson réalisée par les femmes peut être envisagée.

9 **Conforter et sécuriser la brèche**, devenue désormais la nouvelle embouchure du fleuve. En lien direct avec la création d'un nouveau port au sud de la ville, il convient de la stabiliser, de draguer les fonds et de baliser son chenal pour faciliter et sécuriser les accès au nouveau port.

10 **Développer une ville multipolaire**, en confortant la structure de ville archipel, concept fondateur de l'identité de Saint-Louis et garant de la qualité de son paysage unique. Une organisation par îles urbaines, fluviales ou terrestres, aux fonctions et caractères spécifiques, est propice à l'émergence de nouvelles polarités, tout en permettant de respecter le caractère écologique du site par un ensemble de corridors écologiques entre les différentes îles.



11 Sor nouveau centre de gravité de l'agglomération urbaine. Sor doit être confortée dans son statut émergent de principale centralité de l'agglomération, actant ainsi le déplacement du centre de gravité de la ville vers l'intérieur des terres. Cette nouvelle centralité doit se traduire par un réaménagement ambitieux et qualitatif de l'ensemble place A Wade-grand marché, et par la construction à toute proximité de nouveaux équipements d'agglomération, tels que le nouvel hôpital projeté ou un nouveau centre administratif.

12 Le secteur Ngallèle- Université est appelé à devenir un pôle majeur de développement urbain autour de l'université et de l'aéroport, susceptible d'accueillir 50 000 à 70 000 habitants à terme.

13 Maîtriser les extensions urbaines vers l'intérieur des terres, notamment le secteur de Maka Toubé, en développant et valorisant l'agriculture péri urbaine et en organisant une densification des tissus urbains existants.

14 Saint-Louis doit devenir le point d'entrée d'un développement touristique raisonné, ou écotourisme, dont l'offre s'étend à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain. L'offre touristique doit pouvoir en particulier être élargie au tourisme haut de gamme et d'affaires, par la réalisation d'hôtels de standing, d'un centre de congrès, d'un port de plaisance qui pourrait être aménagé sur l'île Saint-Louis ou sur l'hydrobase, après dragage et balisage de la brèche.

15 Développer le recours aux énergies renouvelables : énergie éolienne, énergie solaire, biogaz à partir de biomasse ou de déchets, énergie potentielle de la houle. Le littoral et la permanence du vent créent des conditions idéales pour l'exploitation de plusieurs parcs d'éoliennes.

→ à l'échelle de la commune de Saint-Louis



16

Réduire la pression humaine sur la Langue de Barbarie, pour des raisons de sécurité, de lutte contre l'érosion du cordon littoral, de salubrité, et pour améliorer les conditions de vie dans des quartiers moins peuplés.

Il faut déplacer le port de pêche aussi pour désengorger la circulation automobile et pour aménager des accès publics à la mer. Éventuellement, de nouvelles installations hôtelières légères de type eco-tourisme peuvent être envisagées.

17

Désengorger l'île et la Langue de Barbarie des flux de circulation automobile, notamment des camions : la circulation des camions sur le pont Faidherbe doit être sévèrement règlementée après le déplacement du port de pêche, voire interdite au transport des produits de la pêche. À terme, la circulation automobile des non résidents, hors taxi, pourrait être interdite sur le pont et sur l'île qui serait alors réservée aux circulations douces, calèches et vélos. La construction d'un nouveau pont entre Sor et l'île Saint-Louis doit être totalement écartée. L'emprise actuelle de l'ancienne voie ferrée sur Sor doit être impérativement préservée pour être transformée en voie de circulations douces ou pouvoir accueillir à terme un tramway desservant les différents pôles entre Gandon au sud et l'Université Gaston Berger au nord.

18

L'île Saint-Louis doit conserver sa population et ne pas être transformée en quartier-musée, notamment grâce à la construction de logements sociaux. La création d'une zone urbaine franche ou l'instauration d'une taxe sur les bâtiments vacants pourrait être étudiée pour favoriser la réhabilitation du patrimoine en faveur du logement, parent pauvre des restaurations réalisées ces dernières années.

19

Conforter le marché de Sor comme Grand Marché de Saint-Louis. Sa rénovation associée à un nouvel aménagement de la place Wade permettront de mettre en scène ce nouveau lieu majeur dans le fonctionnement de l'agglomération, et ainsi symboliser aux yeux de la population la nouvelle centralité d'agglomération sur Sor.



20

Redonner de la qualité aux espaces publics en aménageant un réseau d'espaces publics de proximité qui peuvent être créés en libérant des espaces par densification des îlots existants : réalisation de pocket gardens, de « dencs » sénégalais (petites places publiques), de boulevards urbains plantés. Et également renouveler la relation entre espaces publics et zones inondables par la réalisation de promenades sur berges plantées, de terrains de sports, d'aires de jeux et d'espaces publics inondables, de parcs urbains humides.

21

Promouvoir une nouvelle typologie d'habitats pour répondre à la croissance démographique, aux enjeux de densification de la ville et des parcelles, et au besoin d'acceptation des risques d'inondations : habitat en étages avec RDC inondables, maisons sur pilotis, habitat lacustre... Pour limiter les coûts de construction et les consommations énergétiques, il est proposé de redévelopper la construction traditionnelle en terre avec voûtes nubiennes, soit avec des briques de terre cuite, soit avec des briques de terre comprimée (BTC). De nouvelles filières professionnelles pourraient ainsi être créées dans la nouvelle université des métiers que l'État envisage d'installer dans l'agglomération.

22

Attaquer de front le problème des déchets, véritable bombe à retardement écologique, par des actions de sensibilisation et d'information, la mise en place de tris sélectifs pour générer de la valeur économique par le recyclage et la production de chaleur et de biogaz. Le traitement et le tri des déchets doivent être source de revenus pour la population.

LES RE- COMMAN- DATIONS

INTRODUCTION

Ces recommandations sont pour l'essentiel issues des travaux de l'ensemble des membres du jury, réunis pendant les deux derniers jours de la session avec comme programme une journée de visite de site et d'échanges sur la problématique de la session et les enjeux du développement de Saint-Louis, puis la journée du jury proprement dite avec le matin la présentation des projets des trois équipes et l'après midi une séance d'échanges sur les propositions présentées le matin.

Saluons ici la remarquable implication au cours de ces deux journées des membres du jury, soucieux d'apporter leurs expériences et leurs compétences diversifiées. La volonté de tous a été de bien comprendre et d'**exploiter au mieux la matière et les propositions** des trois équipes pour aider et conseiller le maire de Saint-Louis dans la construction d'**une vision ambitieuse et partagée du développement de sa ville et de son agglomération**, et, au delà de la session des Ateliers, pour poursuivre et faire fructifier dans la durée des réflexions engagées.

Cheikh Bamba Dieye, maire de Saint-Louis, a souligné lors du jury l'intérêt et la richesse pour Saint-Louis des différentes propositions présentées : « Mon choix : superposer les trois calques des différents projets. Je prends tout. Il n'y a pas de contradictions entre les projets. Ils permettent de dégager une même vision globale. Seuls des ajustements sur différentes options proposées sont à réaliser. »



HIÉRARCHISATION DES ENJEUX ET PRIORITÉS D' ACTIONS

Les actions prioritaires

Les deux actions prioritaires à engager sont, sans conteste, la protection de la langue de Barbarie contre l'érosion marine et la relocalisation du port de pêche.



La protection de la langue de Barbarie

Du maintien de ce cordon lagunaire dépend la survie de la ville de Saint-Louis qui, dans l'hypothèse où la langue de barbarie disparaîtrait, pourrait être transformée en atoll. L'ingénierie et les financements internationaux doivent être mobilisés pour concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des techniques susceptibles de **stopper l'érosion de la langue de Barbarie**. La baisse de la pression démographique sur ce cordon littoral et la délocalisation du port de pêche peuvent contribuer fortement à sa protection.

La relocalisation du port de pêche

Elle s'impose comme prioritaire pour de multiples raisons : la sécurité des habitants face à l'érosion marine (« on ne peut plus parier sur la mort »), les dysfonctionnements urbains générés (engorgements, circulations, hygiène...), et le trop fort « entre-soi » du quartier de Guet N'dar, jugé par certains proche d'un ghetto ou d'un bidonville.

Pour délicate qu'elle soit à mener, cette relocalisation permettra de résoudre de nombreux problèmes urbains par effets d'entraînement : **réduction du risque pour les populations face à l'érosion côtière** en diminuant la pression de l'habitat sur la langue de Barbarie, décongestion de l'île des flux de camions, sécurisation de la brèche, organisation de l'entrée sud de la ville, quelle que soit la position précise du nouveau port, à Keur Bara ou au sud de Sor. Au-delà il faut **anticiper les évolutions futures de la filière de la pêche** qui ne manqueront pas de se produire, et **pousser à la modernisation des activités halieutiques** pour « proposer d'autres perspectives que la pêche traditionnelle aux enfants de Guet N'dar ».

Les orientations prioritaires

Les orientations prioritaires concernent les transports et les déplacements, la morphologie et la densité urbaine, l'affirmation de la centralité sur Sor, l'habitat et les marchés.

Les transports et les déplacements

Il faut impérativement repositionner Saint-Louis au coeur des flux et donc cibler **les projets de transport** capables de lui redonner une fonction de centre d'échanges, à la croisée des flux nationaux et internationaux.

La morphologie et la densité urbaine

Le développement de Saint-Louis doit être poursuivi selon un concept de **ville archipel regroupant des îles fluviales et des îles terrestres**, en s'appuyant sur les polarités existantes ou émergentes, l'ensemble formant système urbain métropolitain. Cette stratégie de développement permettra de maîtriser l'étalement urbain, notamment dans les zones inondables, de limiter le coût des investissements et de conserver à la ville sa forte identité. Ce concept est indissociable de la nécessité de renouveler la ville sur elle-même et d'accroître fortement sa densité, notamment sur Sor dont la sécurité vis-à-vis des inondations peut être renforcée par une **poldérisation complémentaire de la protection des digues**.

Affirmer Sor comme nouvelle centralité de Saint-Louis

Outre la relocalisation du port et la rénovation de l'ensemble Grand Marché - place Wade, conforter la nouvelle fonction de centralité de Sor par **la construction d'équipements structurants** tels un centre administratif, les services municipaux voire un nouvel Hôtel de Ville, le siège de la future intercommunalité, le grand hôpital régional en projet...

L'habitat

L'habitat spontané étant pour les populations issues du milieu rural ou paupérisées le principal mode d'accès à la ville et à ses services, il faut apporter **des réponses par l'organisation et la densification urbaines**, mais aussi par l'organisation de filières de construction et d'accès à des logements bon marché : modes de construction plus économiques faisant appel aux matériaux locaux, constitution d'une société immobilière locale, densification pour optimiser le foncier et l'investissement.

Les marchés

La modernisation du marché de Sor, marché principal d'importance régionale, ainsi que le développement d'un réseau hiérarchisé de marchés constituent une réponse à l'enjeu du positionnement de Saint-Louis comme **carrefour d'échanges et de flux commerciaux**, et à la structuration de sa relation avec son hinterland agro-alimentaire sur des logiques économiques.



Les questions restant ouvertes

Où localiser le nouveau port de pêche : au sud de Sor ou à Keur Bara, nouveau pôle multimodal sur la route de Dakar ? Faut-il construire deux ports différents pour le commerce et pour la pêche ou un seul grand port ?

Faut-il conserver une activité de transformation artisanale du poisson à Guet N'Dar, source de revenu essentielle pour les femmes des pêcheurs, dans l'hypothèse où le village des pêcheurs ne serait que partiellement relocalisé près du nouveau port de pêche ?

Faut-il urbaniser l'axe Gandon-Ngallèle et si oui, sous quelle forme : un archipel de villages dédiés à l'agriculture périurbaine permettant de fixer les populations rurales, un axe d'implantation des grandes industries reliées par une nouvelle route et une nouvelle voie ferrée ? Faut-il le préserver comme réserve foncière pour une urbanisation future si un jour la ville doit se déplacer pour faire face à la montée des eaux ?

Faut-il réaliser un port minéralier pour exporter les phosphates extraits de la région de Matam ? Pour certains il peut s'agir d'une opportunité pour conforter le développement économique local et mobiliser les financements en faveur de la relocalisation du port de pêche et d'une sécurisation de la brèche. Mais pour une majorité ce projet ferait courir un risque écologique majeur à l'écosystème du delta et apparaît comme contradictoire, voire incompatible, avec l'identité même de la ville et son environnement naturel, et donc avec son attractivité touristique.

COMMENT POURSUIVRE LA RÉFLEXION ?

Que peut faire la commune ?

Ces questions ont été longuement débattues et discutées lors du jury, car face à l'ampleur des projets et des actions présentés au cours de la session, la capacité d'action propre de la commune restera limitée et insuffisante. Ni les propositions des équipes ni les échanges au cours du jury ne peuvent y répondre définitivement, mais plusieurs pistes ont pu être esquissées lors du jury et méritent d'être exposées.

Formaliser une vision stratégique et poursuivre les études

Objectivement, la commune de Saint-Louis n'a pas aujourd'hui les moyens (moyens financiers, ressources humaines, compétences spécifiques...) d'engager, seule, les principaux chantiers prioritaires qui s'imposent. Mais elle a désormais un atout, c'est d'avoir en main **une « boîte à idées » lui permettant de définir son propre projet et sa propre vision du développement urbain**, puis de décliner cette vision dans un document de stratégie et d'actions. Cette vision partagée lui donnera la capacité de solliciter un accompagnement durable des grands partenaires internationaux et de l'État sénégalais, auprès duquel elle peut désormais plaider que le développement de l'agglomération de Saint-Louis est un enjeu d'aménagement du territoire et qu'il justifie, peut être, **un statut de chantier « d'intérêt national »**. À court terme, des projets spécifiques que l'État souhaite engager ou qu'il vient d'engager, pourront être mieux articulés et coordonnés avec les projets portés par la commune, ou même être revus comme par exemple le projet d'université des métiers, que l'État veut réaliser sur Gandiol, alors même que ce projet s'inscrit naturellement en complémentarité dans l'ensemble universitaire Gaston Berger. Également à court terme, le lancement de l'étude pour **élaborer un programme de développement touristique de la région de Saint-Louis** financée par l'AFD doit être l'occasion d'approfondir tout ou partie des multiples propositions faites lors des Ateliers, et notamment d'élaborer un ensemble de projets réalisables à court terme, inscrits dans la vision d'ensemble dont les principes ont été posés lors de la session des Ateliers.

Plus pragmatiquement, la commune doit agir là où elle peut le faire sans aide extérieure, notamment en matière de police municipale et de respect de la réglementation, de coopération et de projets intégrés avec les communautés rurales, de rigueur et de professionnalisme dans les méthodes de réflexions et d'actions municipales. Il faut notamment **sensibiliser les populations** pour qu'elles se responsabilisent dans la résolution des dysfonctionnements courants, notamment la propreté et la collecte des déchets, et multiplier les actions d'information et de sensibilisation dans les écoles.

Faire partager une vision

La vision prospective de la commune doit, en tout état de cause, être largement exposée et partagée, pour que se crée une volonté collective de changement et d'action, notamment en direction de la société civile, locale et nationale, ainsi qu'en direction de la sphère des acteurs et opérateurs privés. La proposition a été faite de constituer, auprès du maire, un comité d'investisseurs associant les opérateurs privés.

Être ambitieux et exemplaire

Nombreux sont les membres du Jury à l'avoir souligné: le potentiel de Saint-Louis est immense et lui permet de viser haut, d'innover, de devenir un laboratoire urbain et d'assurer une mission d'expérimentation et d'**exemplarité pour tout le pays**. Dans cette logique, les acteurs du territoire ne doivent donc pas se contenter de partir à la recherche de financements pour tel ou tel projet ponctuel, d'en appeler à la responsabilité historique de l'État quant au récent déclin de Saint-Louis, mais au contraire prendre le risque d'**une vision de long terme**, chercher à faire converger vers le haut toutes les idées constructives, les initiatives individuelles et les multiples soutiens existants, et ainsi construire progressivement une capacité collective à se projeter dans le Saint-Louis de demain avec ambition et confiance, en réinventant une nouvelle identité de métropole africaine du XXI^es.

INFORMA- TIONS

Le calendrier de la session 2010

- Samedi 10 avril Arrivée de participants (1/2) - Transfert éventuel depuis Dakar
Installation à l'auberge - Soirée Libre
- Dimanche 11 avril Arrivée de participants (2/2) - Installation à l'auberge
Visite à pied de l'île de Guet-Dar
Réunion avec l'équipe de pilotage : présentation de l'Atelier
Présentation individuelle des participants - Dîner de bienvenue
- Lundi 12 avril 9h cérémonie d'ouverture avec discours du Maire
Présentation de l'Atelier et des participants, conférence introductive
Visite des quartiers périphériques et rencontres avec des acteurs locaux
- Mardi 13 avril Conférence thématiques (aménagement, environnement, économie locale...)
Annonce de la constitution des équipes et lancement des travaux
- Mercredi 14 avril Travail en ateliers
- Jeudi 15 avril Travail en ateliers
- Vendredi 16 avril 9h - 12h : Forum d'échanges avec les personnes ressources et les partenaires invités
Travail en ateliers
- Samedi 17 avril Travail en ateliers - Soirée de l'atelier
- Dimanche 18 avril Journée libre - Excursion proposée
- Lundi 19 avril Travail en ateliers
- Mardi 20 avril Travail en ateliers
- Mercredi 21 avril Travail en ateliers
- Jeudi 22 avril Travail en ateliers - Rendu des travaux écrits (8 pages A4 + plan A1)
Arrivée des membres du jury - Visite et réunions avec les pilotes - Dîner d'accueil
- Vendredi 23 avril Répétition des présentations orales
Conférence-débat avec les membres du jury
- Samedi 24 avril Jury international - Présentation des équipes, débat public, puis délibération privée du jury
Soirée finale avec annonce des résultats et remise des prix
- Dimanche 25 avril Retour des participants

LES PARTICIPANTS

L'équipe N'Dar Dank

Franck CHARLIN
urbaniste
France
f.charlin@urbalyon.org

Cheikh DIOP
urbaniste
Sénégal
cheikhdiop10@hotmail.fr

Charles DAUBAS
urbaniste
France
charlesdaubas@hotmail.com

Sophie BOUR
paysagiste
France
plus2paysage@yahoo.fr

Anne DURAND
architecte - urbaniste
France
adurand55@yahoo.fr

Mouhamadou NDIAYE
économiste
Sénégal
sosendev@hotmail.fr

Marc ERRERA
architecte - urbaniste
Belgique
m.ra@swing.be

L'équipe Ville Archipel

Saleck Khaled
ingénieur
Mauritanie
khaledsaleck@yahoo.fr

Aly SINE
géographe
Sénégal
sinealy@yahoo.fr

Céline PERRET
architecte
France
celperret@free.fr

Jean Noël CAPART
paysagiste - urbaniste
Belgique
capart@jnc.be

Bruno LOUIS
ingénieur - urbaniste
France
bruno.louis@iledefrance.fr

M'baye SENE
architecte
Sénégal
mbayesene@hotmail.com

Daphné BORET
ingénieur - urbaniste
France
daphne.boret@polytechnique.org

L'équipe Jaxas

Emmanuel OMISORE
urbaniste
Nigéria
femsor@yahoo.com

Marie-Marie PENICAUD
paysagiste
France
mm.p@free.fr

Kyalo MATIVO
architecte
Kenya / Rwanda
kyalomativo@hotmail.com

Ken TANI
architecte - urbaniste
Italie / Japon
ken.tani@gmail.com

Aleksandra ADRYANSKA
architecte - urbaniste
Pologne
aleksandra.adryanska@interia.pl

Gora GAYE
géographe aménagiste
Sénégal
gora_gaye@yahoo.fr

Abdou DIATTA
géographe
Sénégal
khadrediatte@yahoo.fr

Les Ateliers organisateurs

Luc RAIMBAULT
pilote de l'atelier
France
luc.raimbault@cerypontoise.fr

Vincent BOURJAILLAT
pilote de l'atelier
France
vincent.bourjaillat@pm.gouv.fr

Nicolas DÉTRIE
directeur des Ateliers
France
nicolas.detrie@ateliers.org

Antoine PLANE
Vice-directeur des Ateliers
France
antoine.plane@ateliers.org

Claudia VILELA
architecte - urbaniste
Brésil
claudiarvilela@gmail.com

Aurélien LANDON
architecte - urbaniste
France
aurelie_landon@hotmail.fr

Mame Penda FALL
école atelier
assistante locale
Sénégal
fallita3@yahoo.fr

Magatte NDIAYE
école atelier
assistante locale
Sénégal
dabrens83@yahoo.fr



Nous remercions également les conférenciers qui ont introduit l'atelier :

Marie Dariel SCOGNAMILLO, experte de UN-Habitat

Dr. Demba NIANG, Directeur Général ADC

Christian PIEL, urbaniste-hydrologue, directeur de l'agence Composante Urbaine

Bouna WARR, directeur de l'Agence de Développement Régional, ARD





Le Jury Co-présidence

Cheikh Bamba DIEYE
maire de Saint-Louis
Sénégal
maire@villedesaintlouis.com

Pierre-André PÉRISSOL
président des Ateliers
France
pierre-andre.perissol
@ville-moulins.fr

Avec la participation de

Jean-Christophe RUFIN
ambassadeur de France
au Sénégal
Sénégal
webmestre.dakar-amba
@diplomatie.gouv.fr

Acteurs locaux et nationaux

Serigne MBAYE
préfet de la région
de Saint-Louis
Sénégal

Cheikh Samba WADE
chef de la section
Géographie à l'UGB
Sénégal
wachsamba@yahoo.fr

Bouna WARR
directeur de ARD
Sénégal
bouna_warr@yahoo.fr

Aïda Mbaye DIENG
2^e adjointe au Maire
Sénégal
aydng56@yahoo.fr

Nicolas DUPUY
directeur de l'Association
« Le Partenariat »
Sénégal
plslois@orange.sn

Abdou Khadre SOW
conseil régional de Saint-
Louis, secrétaire d'assemblée
Sénégal

Demba NIANG
directeur de l'ADC
Sénégal
demba_niang@yahoo.fr

Marie-Caroline CAMARA
présidente de l'office de
tourisme de Saint-Louis
Sénégal
camara.mariec@yahoo.fr

Magol GUEYE
président des Conseils
de quartiers
Sénégal
golmag@hotmail.fr

Oumar DIOP
président de la communauté
rurale de Gandon
Sénégal

Mamadou Dior DIAW
directeur de la coopération
décentralisée au Ministère
Sénégal
matydior62@yahoo.fr

Jean-Jacques BANCAL
directeur de l'ASD
Sénégal
hotresid@orange.sn

Mustafa DIA
directeur de la division
régionale de l'urbanisme
et de l'habitat
Sénégal
urbanismesaintlouis@yahoo.fr

Marie Pierre BRESSON
adjointe au Maire de Lille
France
mpbresson@gmail.com

Amadou DIAW
directeur de Saint-Louis 350
Sénégal
stlouis@gmail.com



Partenaires internationaux, maires invités et experts des Ateliers

Moukaram OCÉNI

maire de Porto-Novo
Sénégal
maire@villedeportonovo.com

Jean-Michel MOULOD

maire de Grand Bassam
Côte d'Ivoire
moulod_jm@yahoo.fr

Mahamoudou WADIDJE

conseiller municipal de district de Bamako
Mali
mwadidie@yahoo.fr

Yankhoba DIATARA

premier adjoint au maire de Thiès
Sénégal
ydiatara@gmail.com

Alioune BADIANE

responsable Afrique et Proche-Orient pour ONU-Habitat
Kenya
alioune.badiane@unhabitat.org

Biram Owens NDIAYE

secrétaire exécutif du partenariat pour le développement municipal
Bénin
bowens@pdm-net.org

Nathalie LE DENMAT

directrice collectivités locales et développement urbain à l'AFD
France
ledenmatn@afd.fr

Carlos GALEGO

bureau technique de la coopération espagnole
Sénégal
carlos.gallego@aacid.sn

Anne LANGE

délégation Wallonie Bruxelles au Sénégal
Sénégal
anne.lange@walbru.sn

Laura PETRELLA

responsable "Réseaux Professionnels Afrique" pour ONU-Habitat
Kenya
laura.petrella@unhabitat.org

Muhammad JUMA

architecte - consultant pour l'UNESCO
Zanzibar
eddyjuma@rocketmail.com

Saida TAZI

dir. assistance techn. du fond d'équipement communal
Maroc
tazi@fec.ma

Kaabir YARI

président du 'nigerian institute of town planners'
Nigeria
kmyari@mailnigeria.com

Francis AMPE

urbaniste, membre des ateliers, pilote de l'atelier marseille 2007
France
francis.ampe@orange.fr

Nicolas JACQUET

préfet (ancien DATAR) directeur de la médiation du crédit
France
nicolas.jacquet@finances.gouv.fr

Auditeurs approuvés

Wabo J. KONGO

responsable en charge de la ville historique de Grand Bassam
Côte d'Ivoire
oskongo@yahoo.fr

Oumar KONATE

directeur de la cellule technique d'appui aux communes à Bamako
Mali
oumarkonatepok@gmail.com

Abdourahmane SAMOURAH

président de la commission environnement de la mairie de Thiès
Sénégal
samourabdou@yahoo.fr

Serge AHOUANVOEDO

directeur prospective développement et coopération de Porto-Novo
Bénin
ahouanvoedo2020@yahoo.fr

Nafissatou DIAGNE BA

conseillère du maire de Saint-Louis
Sénégal
ginanagio8@hotmail.com

Soumaré Boun DAOUA

ADC de Saint-Louis
Sénégal
adc.coor@orange.sn

Jean-Luc LE BRAS

chef service coopération et action culturelle ambassade de France
Sénégal
jean-luc.lebras@diplomatie.gouv.fr

Daniel DARMON

chambre de commerce et d'industrie de Paris
France
ddarmon@ccip.fr

Didier GOUJAUD

consul général de France à Saint-Louis
Sénégal
didier.goujaud@diplomatie.gouv.fr

Mansour TALL

chargé du programme ONU Habitat
Sénégal
mansour.tall@undp.org

Marie Dariel SCOGNAMILLO

ONU Habitat - villes et changements climatiques
Belgique
mariedariellog@gmail.com

Marie-Noël TOURNOUX

direction patrimoine mondial à l'UNESCO Paris
France
mn.tournoux@unesco.org

Elisabeth BLANC

architecte - urbaniste consultante UNESCO pour le PSMV de Saint-Louis
France
duche.urba@wanadoo.fr

Chérif DIATTARRA

architecte à l'agence archiconcept
Sénégal
cherifdiattara@hotmail.com

A. ADESOPE

nigerian institute of town planners
Nigeria
gw_sope@yahoo.com

Hamady BOCOUM

ministère de la culture du Sénégal, en charge du dossier UNESCO
Sénégal
hawab@hotmail.com

Denis CASTAING

directeur de l'agence Sénégal de l'AFD
Sénégal
castaingd@afd.fr

Xavier RICOU

architecte DPLG - APIX
Sénégal
xavier.ricou@afd.fr

Mathieu VASSEUR

Agence Sénégal de l'AFD
Sénégal
vasseurm@afd.fr

Géraldine BARBE

Agence Sénégal de l'AFD
Sénégal
barbeg@afd.fr

Laurent BIOT

architecte à la maison du patrimoine
Sénégal
l.biot@gmx.net

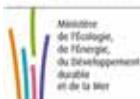
Géraldine TARDIVEL

ambassade de France au Sénégal
Sénégal
geraldine.tardivel@diplomatie.gouv.fr

Eve RIEUBLANC

chargée de mission à l'AFD
France
rieublance@afd.fr

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES



L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a vu le jour le 16 novembre 1945. L'UNESCO s'emploie à créer les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous. C'est par ce dialogue que le monde peut parvenir à des conceptions globales du développement durable intégrant le respect des droits de l'homme, le respect mutuel et la réduction de la pauvreté, tous ces points étant au cœur de la mission de l'UNESCO et de son action.

La Convention France-UNESCO pour le patrimoine reçoit des financements des Ministères Français de la Culture, des Affaires Étrangères et du Développement Durable. La Convention de coopération signée, en 1997, entre l'UNESCO et le Gouvernement français est un outil opérationnel de coopération internationale, à travers lequel la France met à la disposition de l'UNESCO une assistance technique et financière. S'appuyant sur l'expertise reconnue de la France, la CFU mobilise les acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine en France pour intervenir sur le terrain à la demande des pays.



À Saint-Louis, la Ville de Lille, et LMCU œuvrent particulièrement dans les domaines de la coopération hospitalière, de la conservation du patrimoine naturel (mangrove) et bâti, du développement des quartiers (2 quartiers lillois sont jumelés avec 2 quartiers de Saint-Louis, ainsi que le Parlement des enfants de Saint-Louis avec le conseil municipal d'enfants de Lille) et de la démocratie participative, les activités économiques génératrices de revenus, le renforcement des capacités et l'éducation et la culture. L'expérience de « Lille 2004 capitale européenne de la culture » est sollicitée pour la célébration du 350^e anniversaire de la fondation de Saint-Louis. La ville de Lille soutient en outre de nombreux projets associatifs et citoyens à Saint-Louis dans l'objectif de renforcer les partenariats de société civile à société civile. Le prochain programme de coopération renforcera encore la synergie de Lille et de LMCU avec le Conseil Général du Nord et le Conseil Régional du NPDC.

Blog : lille-21eme-siecle.fr



L'AFTRP accompagne les communes et les intercommunalités franciliennes dans leurs projets d'aménagement : implanter des activités économiques, développer des programmes de logement de qualité, restructurer ou aménager des quartiers où il fait bon vivre... L'ambition de l'AFTRP est d'être aux côtés des élus pour prendre pleinement en compte les impératifs du développement durable, c'est-à-dire « répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ». Depuis 2005, l'AFTRP est le principal soutien financier des Ateliers.



L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public au service d'une mission d'intérêt général : le financement du développement. Institution financière spécialisée, elle soutient des projets à portée économique et sociale, du secteur public comme du secteur privé : infrastructures et systèmes financiers, développement urbain et rural, éducation et santé. L'AFD est particulièrement impliquée dans une stratégie d'appui au développement durable des territoires urbains et privilégiée depuis longtemps pour les projets qu'elle finance le rôle de l'élu et la maîtrise d'ouvrage directe par les municipalités. L'AFD accompagne en ce moment la ville et la région de Saint-Louis à travers la mise en œuvre d'un projet d'appui au développement d'un tourisme durable qui vise à soutenir une diversification de l'économie.

Association à but non lucratif, Les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions novatrices sur leurs sujets d'aménagement territorial. Ils sont aussi, par la confrontation des disciplines et des cultures, un lieu de remise en question des appren-tissages et d'échange de haut niveau.

Initialement centrés sur les thématiques d'aménagement en Île-de-France (un atelier tous les étés depuis 1982), Les Ateliers ont par la suite développé une forte expertise en Asie (Tokyo, Phnom Penh, deux ateliers en Thaïlande, quatre au Vietnam et quatre en Chine), et diversifient actuellement leur activité en organisant des ateliers au Brésil, en Afrique Occidentale (Bénin, Sénégal, Mali), autour de la Méditerranée (Maroc, Marseille, Turquie).



WWW.ATELIERS.ORG

La Mairie de Saint-Louis et Les Ateliers remercient chaleureusement les partenaires de cet atelier pour leur implication et leur contribution au financement, et tout particulièrement l'AFRTP - Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne - pour l'adossement structurel qu'elle apporte à l'association.

